

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2024

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2024

Sommaire

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-9
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexes	10

Aux membres de
FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS
À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus. Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres informations

Les états financiers de l'exercice précédent ont fait l'objet d'une mission d'audit par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée le 19 mai 2023.

ASBL INC.

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 20 mai 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A129449

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(Non audité)

	2024	(audité) 2023
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
PRODUITS		
Subventions (note 6)	465 607	554 878
Autofinancement		
Cotisations membres	9 763	8 420
Cotisations activités	20 675	8 885
Revenus d'intérêts	5 714	4 572
Revenus divers	444	105
	<u>36 596</u>	<u>21 982</u>
	<u>502 203</u>	<u>576 860</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	327 059	331 803
Loyer et frais connexes	12 087	13 314
Télécommunications	13 279	13 510
Hébergement:	23 798	20 019
Déplacements	44 467	30 304
Repas	47 605	29 568
Graphisme et impression	18 148	14 092
Frais de bureau	13 173	16 234
Matériel informatique - Informatisation des HLM	4 356	48 958
Frais de poste	7 341	8 612
Honoraires professionnels	54 336	67 085
Cotisations	5 303	1 855
Frais bancaires	921	614
Indemnités et autres frais	9 442	12 768
Contribution événements	-	941
Location de salles, matériel et logistique	8 135	7 073
	<u>589 450</u>	<u>616 750</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(87 247)	(39 890)
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>212 806</u>	<u>252 696</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u><u>125 559</u></u>	<u><u>212 806</u></u>

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC

**BILAN
AU 31 MARS 2024
(Non audité)**

	2024	(audité) 2023
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
	ACTIF	
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	201 914	226 030
Débiteurs (note 3)	93 379	102 520
Frais payés d'avance	5 976	4 069
	<u>301 269</u>	<u>332 619</u>
	PASSIF	
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	55 183	52 280
Produits perçus d'avance	300	575
Subventions reportées (note 7)	120 227	66 958
	<u>175 710</u>	<u>119 813</u>
	ACTIF NET	
NON AFFECTÉ	<u>125 559</u>	<u>212 806</u>
	<u>301 269</u>	<u>332 619</u>

APPROUVÉ

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non audité)

	2024	(audité) 2023
	_____ \$	_____ \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(87 247)	(39 890)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	9 141	(88 522)
Frais payés d'avance	(1 907)	195
Créditeurs	2 903	9 303
Produits perçus d'avance	(275)	-
Subventions reportées	53 269	(68 575)
	_____ 63 131	_____ (147 599)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(24 116)	(187 489)
 DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	 (24 116)	 (187 489)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	226 030	413 519
	_____ 201 914	_____ 226 030
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	_____ 201 914	_____ 226 030

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024
(Non audité)

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses objets s'établissent comme suit :

- regrouper en fédération les diverses associations de locataires d'habitations à loyer modique du Québec ;
- apporter un soutien au travail fait localement par les associations de locataires à loyer modique ;
- favoriser l'implication et la prise en charge des locataires dans les habitations à loyer modique ;
- représenter les locataires d'habitations à loyer modique auprès des diverses instances politiques et administratives ;
- promouvoir et défendre les intérêts des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et travailler à l'amélioration de leur qualité de vie ;
- les buts et objets de la corporation sont exclusivement charitables et sans intention pécuniaire pour ses membres.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Revenus de cotisations

Les revenus de cotisation sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024
(Non audité)

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Fédération à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3- DÉBITEURS	2024	(audité) 2023
	\$	\$
Subventions	80 000	83 500
Taxes à la consommation	13 079	18 993
Autres	300	27
	<u>93 379</u>	<u>102 520</u>

4- CRÉDITEURS	2024	(audité) 2023
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	6 454	5 391
REER à payer	1 890	2 829
Salaires et vacances courus	35 459	30 579
Sommes à remettre à l'État	11 380	13 481
	<u>55 183</u>	<u>52 280</u>

5- FACILITÉ DE CAISSE

La Fédération dispose d'une marge de crédit non utilisée, d'un montant autorisé de 50 000\$, portant intérêt au taux de 12,20 %. Il n'y a aucune date de renouvellement et aucune garantie n'a été donnée.

La Fédération dispose également de cartes de crédit comportant une limite de crédit totale de 18 000 \$. Ces facilités de crédit portent intérêt au taux de 12,20 %. Le financement Accord D Affaires n'était pas utilisé au 31 mars 2024. Aucune date de renouvellement n'est prévue et aucune garantie n'a été donnée.

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2024
(Non audité)

6- SUBVENTIONS

	2024	(audité) 2023
	\$	\$
SACAIS	158 878	158 378
SACAIS - Projet spécial	11 848	-
Société d'habitation du Québec	180 000	180 000
OMHM	80 533	110 221
Centre transformation logement	31 156	101 843
CISSS Chaudière-Appalaches	3 192	4 436
	465 607	554 878

7- SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	(audité) Solde au début 2023	Encais- sement	Constatés titre de produits	Solde à la fin 2024
	\$	\$	\$	\$
OMHM	59 138	82 598	80 533	61 203
Centre de transformation du logement communautaire	1 256	29 900	31 156	-
CISSS Chaudière-Appalaches	6 564	-	3 192	3 372
SACAIS - Projet spécial	-	67 500	11 848	55 652
	66 958	179 998	126 729	120 227

8- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme n'a pas versé des honoraires en 2024 (6 000\$ en 2023) à un proche parent d'un membre de la direction générale. Ces montants étaient inclus dans "Honoraires professionnels" à l'état des résultats de l'exercice précédent.

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue ses subventions à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES D'HABITATIONS À LOYER MODIQUE DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024
(Non audité)

ANNEXE A- CONGRÈS	2024	(audité) 2023
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations	20 675	8 885
	<u>20 675</u>	<u>8 885</u>
CHARGES		
Repas	34 161	17 908
Hébergement	13 036	9 183
Frais de transport	16 023	7 709
Frais de bureau	4 118	4 275
Location de salles, matériel et logistique	7 205	6 931
Honoraires professionnels	1 602	1 279
Frais de garde et autres	1 205	1 180
	<u>77 350</u>	<u>48 465</u>
	<u>(56 675)</u>	<u>(39 580)</u>
 ANNEXE B- RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	 2024	 (audité) 2023
	\$	\$
Hébergement	6 142	5 840
Repas	6 840	4 916
Déplacements	7 456	4 254
Frais de bureau	66	207
Location de salles, matériel et logistique	300	-
	<u>20 804</u>	<u>15 217</u>
 ANNEXE C- FORMATION ET SOUTIEN	 2024	 (audité) 2023
	\$	\$
Hébergement	1 265	1 572
Repas	2 120	1 655
Déplacements	11 992	6 050
Location de salles, matériel et logistique	108	-
	<u>15 485</u>	<u>9 277</u>
 ANNEXE D- REPRÉSENTATION	 2024	 (audité) 2023
	\$	\$
Inscriptions	2 176	1 221
Hébergement	2 293	1 502
Repas	1 418	564
Déplacements	4 366	2 671
Contribution événements	-	941
Représentations hors Québec	6 723	-
	<u>16 976</u>	<u>6 899</u>